



## LA RIPOSTE SOLIDAIRE DES FEMMES DU QUÉBEC

### MANIFESTE

1 Il n'y a pas si longtemps au Québec, nous, les femmes, n'osions même pas parler, encore moins riposter ! Nous obéissions au mari, au curé, au juge, au premier ministre, à tout le monde sauf à nous-mêmes. Mais nous avons appris à riposter. Nous sommes progressivement sorties de l'obéissance, du silence et de l'impuissance. Ce gouvernement ne nous y fera pas retourner.

2 Il n'y a pas si longtemps un gouvernement résolument de droite s'installait à Québec. En l'espace de quelques semaines il a réussi à saccager des pans entiers de la maison à commencer par « l'oubli » de nommer une ministre à la condition féminine –un silence « inaugural » qui en disait long sur sa considération pour les femmes.

3 Toute la société est attaquée. Et nous le savons: les reculs imposés à la société québécoise font reculer toutes les femmes et les reculs subis par les femmes font reculer toute la société. Pour nous, une seule action s'impose: la riposte. La riposte c'est une *réponse vive, instantanée, faite à un interlocuteur agressif*. Nous avons devant nous un gouvernement agressif, autoritaire, antisyndical, antisocial. C'est pourquoi nous ferons de la riposte solidaire notre principale stratégie d'action. En cette journée internationale des femmes, nous voulons :

- RIPOSTER POUR CONTRER LA PAUVRETÉ
- RIPOSTER POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS DU TRAVAIL
- RIPOSTER POUR ATTEINDRE ENFIN L'ÉQUITÉ SALARIALE
- RIPOSTER POUR OBTENIR UNE VÉRITABLE POLITIQUE FAMILIALE
- RIPOSTER POUR MAINTENIR LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX VOUÉS À LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

## **RIPOSTER POUR CONTRER LA PAUVRETÉ**

4 Depuis toujours, la pauvreté a un sexe et se conjugue au féminin. Encore aujourd'hui, en 2004, les femmes sont au cœur de ce paradoxe intolérable : devenir de plus en plus pauvres dans des sociétés de plus en plus riches. M. Charest se fait un honneur de maintenir le cap dans cette direction et d'amplifier les rudesses du quotidien des femmes. La triste liste des mesures antisociales n'en finit plus de s'allonger :

- Augmentation des tarifs des services de garde
- Augmentation des tarifs d'électricité
- Augmentation du coût du transport en commun
- Augmentation du coût des médicaments
- Augmentation des pénalités à l'aide sociale
- Augmentation prévisible des coûts de l'assurance automobile
- Services de santé et services sociaux de moins en moins gratuits et de plus en plus privés
- « Menaces » de dégel des frais de scolarité
- Restrictions dans l'accès aux services juridiques
- Logements inabordables, introuvables et qui grugent souvent plus de la moitié des revenus.

5 Chaque augmentation de coût nous enfonce un peu plus dans la pauvreté. Chaque recul nous éloigne pour longtemps de la société plus juste et plus solidaire dans laquelle nous aspirons vivre.

### **Nous avons raison de riposter !**

6 Partout dans le monde et ici même au Québec, l'écart se creuse entre les plus riches et les plus pauvres: c'est une question de système, pas de responsabilités individuelles. Chez nous, le cinquième de la population le plus pauvre est obligé de vivre avec 10 000\$ par année. L'immense majorité des familles pauvres sont dirigées par des femmes qui sont à la limite de la survie! Et le nouveau gouvernement a déjà commencé à leur faire une guerre impitoyable, à rendre leurs conditions de vie encore plus difficiles. Le plan du gouvernement s'attaque aux pauvres, pas à la pauvreté. Et ça s'appelle *réinventer le Québec* ?

### **Nous avons raison de riposter !**

7 Suite aux années de travail et de pression du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. En campagne électorale M. Charest déclarait solennellement : « *Je peux vous assurer que la loi sera respectée par le prochain gouvernement libéral (...)*. Non seulement il n'a pas tenu sa promesse mais il vient de reporter le dépôt du plan d'action pour la troisième fois. Nous avons donc à Québec un gouvernement hors la loi ! Nous avons un gouvernement qui travaille en sens contraire: il met en place des mesures qui vont augmenter la pauvreté et l'exclusion en violation de la loi.

**Nous avons raison de riposter !**

**Au nom de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion*, NOUS EXIGEONS LA MISE EN APPLICATION IMMÉDIATE DU PLAN D'ACTION ASSORTI DES ARGENTS NÉCESSAIRES.**

### **RIPOSTER POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS DU TRAVAIL**

**8** Le droit du travail est un droit bafoué à la grandeur de la planète et encore davantage pour les femmes que pour les hommes. Nous les femmes, nous sommes plus nombreuses à occuper les emplois précaires, à temps partiel, temporaires, moins bien payés et protégés. Nous sommes plus nombreuses à ne survivre que du salaire minimum. Nous nous retrouvons massivement dans de petits milieux de travail plus difficile à syndiquer. Nous sommes encore moins nombreuses que les hommes à être syndiquées. C'est vers le haut qu'il fallait donner un sérieux coup de barre car la syndicalisation est un des derniers remparts contre l'exploitation, la dégradation des conditions de travail et l'accroissement des disparités.

**9** Et pourtant, obnubilé par sa vision comptable, au mépris de la démocratie, le gouvernement Charest s'est lancé dans un pillage éhonté de droits que les Québécoises avaient chèrement acquis au fil des années. En décembre dernier, dans un véritable coup de force et en maniant la stratégie coup de poing, le gouvernement libéral a forcé le bâillon pour adopter un ensemble de lois antisyndicales dont la mémoire remonte à l'époque de la grande noirceur.

**10** Ce gouvernement agit à l'encontre du droit reconnu par les chartes et conventions internationales, à l'encontre des principes de l'Organisation internationale du travail. Il a retiré à certains groupes leur accréditation. Il a poussé le mépris et l'arrogance jusqu'à enlever à des milliers de travailleurs et surtout de travailleuses le statut de salariées, à l'encontre de décisions du Tribunal du travail. Il les soustrait ainsi aux normes du travail alors que la majorité des travailleuses et travailleurs y ont accès.

**11** Il nie le droit de se syndiquer à des milliers de travailleuses, très majoritairement des femmes, les empêchant de négocier collectivement leurs conditions de travail, brimant ainsi leur droit à l'égalité devant la Loi. Ce sont des femmes qui travaillent en famille d'accueil, qui offrent des services de garde en milieu familial, qui agissent comme ressource intermédiaire ou de type familial.

**12** Non seulement le gouvernement les exclut d'un régime de relations de travail, mais il les condamne à l'isolement, la précarité, sinon à la pauvreté.

### **Nous avons raison de riposter !**

**13** Ce gouvernement s'agenouille devant le patronat. En l'espace de quelques semaines, il a démolé un article-pilier du Code du travail - le fameux article 45 - que le monde du travail avait mis des décennies à construire. Cet article limitait le pouvoir des entreprises de se débarrasser des syndicats et de sabrer dans les conditions de travail. Maintenant c'est : «Bar ouvert au cheap labour»! Des secteurs à majorité femmes comme la buanderie, l'entretien, la cafétéria, les centres d'appels, les soins aux personnes, etc., sont donnés en sous-traitance. C'est la voie royale vers la diminution des salaires, la précarité, la désyndicalisation, le non respect des droits. C'est l'affaiblissement assuré et voulu du rapport de forces des travailleuses et des travailleurs et la consolidation de celui des patrons.

### **Nous avons raison de riposter !**

**14** À l'encontre du droit reconnu d'association, à l'encontre de la liberté de choisir son syndicat sur la base d'une communauté d'intérêts, ce gouvernement a entrepris de tripoter les structures du réseau de la santé et des services sociaux. Il a décidé unilatéralement du découpage syndical dans les établissements du réseau, un secteur très majoritairement composé de travailleuses... comme par hasard ! Il l'a fait avec la volonté manifeste de détruire les solidarités à la base.

### **Nous avons raison de riposter !**

#### **NOUS EXIGEONS :**

- **le respect intégral de ces droits fondamentaux que sont le droit à la syndicalisation, le droit à la négociation, le droit de grève et le droit au libre choix de son syndicat;**
- **la révision des orientations pour mieux encadrer le recours à la sous-traitance dans le respect des acquis du Code du travail**

### **RIPOSTER POUR OBTENIR ENFIN L'ÉQUITÉ SALARIALE**

**15** À travail équivalent, salaire égal ! À l'aube d'un troisième millénaire le temps est enfin venu de l'appliquer. Depuis plus de vingt ans, côte à côte, syndicats et groupes de femmes nous luttons pour faire reconnaître la juste valeur du travail des femmes. Notre mobilisation historique a doté le Québec, le 21 novembre 1996, d'une loi sur l'équité salariale et d'une Commission chargée de l'appliquer. Une grande victoire des mouvements féministe et syndical contre la discrimination au travail malgré les limites de cette loi.

**16** Mais le gouvernement n'en finit plus de se traîner les pieds pour l'appliquer. La Commission de l'équité salariale se contente de laisser aller les choses, de répondre timidement à nos demandes insistantes. Les résultats se font toujours attendre dans de nombreux milieux de travail, particulièrement dans les petites entreprises de moins de 50 salarié-e-s et c'est encore pire dans les milieux non syndiqués. Cette mollesse dans l'application de la loi maintient des milliers de femmes dans la pauvreté.

**Nous avons raison de riposter !**

**17** Il aura fallu des pressions multiples et des contestations judiciaires pour démontrer encore une fois à quel point le sexisme est tenace dans les relations de travail. Il aura fallu un jugement favorable de la Cour supérieure pour invalider les sections les plus discriminantes de la loi.

**18** Mais une nouvelle menace pointe à l'horizon : Madame Jérôme-Forget, notre Margaret Thatcher du Conseil du trésor, laissait entendre que ce jugement pourrait avoir un impact sur les négociations du secteur public, un chantage odieux que nous dénonçons et que nous n'accepterons pas.

**Nous avons raison de riposter !**

**NOUS EXIGEONS :**

- **la pleine application de la loi sur l'équité salariale et l'attribution de toutes les ressources nécessaires à la Commission d'équité salariale pour accomplir son mandat, en particulier auprès des femmes les plus vulnérables.**
- **la conclusion de bonne foi des travaux sur l'équité salariale pour les travailleuses du secteur public dans le respect de la loi.**

**RIPOSTER POUR OBTENIR UNE VÉRITABLE POLITIQUE FAMILIALE**

**19** *Nous aurons les enfants que nous voulons*, avons-nous affirmé au début des années soixante-dix. Aujourd'hui nous disons : *nous aurons les enfants que nous pourrons*. Oui le libre choix d'avoir ou non des enfants est une décision privée qui appartient aux femmes et aux familles québécoises. Oui, les femmes veulent partager avec les hommes les responsabilités familiales. Mais c'est toute la société qui a la responsabilité collective de les épauler dans ce choix.

**20** En campagne électorale, nous avons eu droit à une surenchère de promesses pour les familles. Une fois élu, nous avons eu droit à une surenchère de retards étonnants pour un gouvernement qui se disait prêt ! Bien plus, ce gouvernement nous a trahies dès le départ en augmentant les frais des services de garde contre la volonté de milliers de citoyennes et de citoyens. Il nous a imposé la politique du fait accompli. Maintenant il se dit prêt à écouter en nous annonçant une consultation sur un projet de politique familiale. Mais nous ne sommes pas dupes: ses gestes vont à l'encontre d'une véritable politique familiale.

### **Nous avons raison de riposter**

**21** Nous avons besoin, d'une politique familiale globale, généreuse, visionnaire, novatrice, capable de répondre aux difficultés et aux nouvelles réalités vécues par les femmes et les familles québécoises. Pas question pour l'État de se soustraire à ses responsabilités.

**22** Nous, groupes de femmes, syndicats, organismes famille, travaillons ensemble depuis longtemps sur les principaux éléments d'une telle politique familiale. Pour nous, l'État doit entre autres:

- ◆ soutenir des services de garde universels, accessibles, de qualité et financés collectivement;
- ◆ faciliter des projets novateurs d'appui aux familles dans nos municipalités, commissions scolaires, quartiers;
- ◆ inciter les employeurs à mettre en place avec les travailleuses et les travailleurs et les syndicats, dans les milieux de travail, des mesures visant à harmoniser la vie personnelle, familiale et professionnelle, à favoriser le partage des responsabilités entre les hommes et les femmes; et
- ◆ concrétiser le régime québécois d'assurance parentale en rapatriant l'argent du fédéral afin de permettre au plus grand nombre de femmes et de familles de s'en prévaloir;

### **NOUS EXIGEONS**

- **que le gouvernement Charest développe avec nous une véritable politique familiale et y consacre immédiatement les argents nécessaires;**
- **qu'il démontre une volonté inébranlable de rapatrier l'argent du fédéral indispensable à l'application du régime québécois d'assurance parentale.**

## **RIPOSTER POUR MAINTENIR LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX VOUÉS À LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES**

**23** Le gouvernement vient de l'annoncer : le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine sont maintenus. Nous avons eu raison de riposter ! Mais ils sont en sursis, sous respirateur artificiel ! Comment peut-on mettre en péril des organismes de défense et de promotion des droits des femmes quand les inégalités persistent encore partout? quand les violences envers les femmes augmentent ? quand les courants antiféministes se manifestent avec de plus en plus de hargne ? quand les lobbys masculinistes prennent d'assaut tous les acquis des femmes ? quand les intégrismes de tout poil polluent les cœurs et les esprits ?

**24** D'une main le gouvernement promet une commission parlementaire à l'automne pour définir *la notion d'égalité à la québécoise* et de l'autre il a déjà entrepris de démolir tous les lieux de pouvoir et de décision investis par les femmes depuis des décennies. Exit une ministre de la condition féminine ! Finies les structures régionales de participation : place aux Conférences des ÉluEs où les femmes sont en très très petite minorité ! Terminée l'équipe de condition féminine au Ministère de la santé et des services sociaux ! Et tout cela pendant qu'à l'Assemblée nationale la représentation politique des femmes n'avance qu'à pas de tortue !

**Nous avons raison de riposter !**

**25** Le patriarcat demeure encore un puissant système d'oppression pour les femmes. Il nous a fallu des années de lutte pour que la société et l'État reconnaissent enfin l'existence du sexisme et des discriminations faites aux femmes; pour obtenir la mise en place d'institutions vouées à la protection, la défense, la promotion des droits des femmes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil étatique. Nous venons à peine de fêter les 30 ans du Conseil du Statut de la Femme, d'en célébrer les contributions inestimables à la cause des femmes. Des hommes sont venus témoigner de ce que le féminisme avait changé pour le mieux dans leur vie. Ces acquis ne seront pas sacrifiés sur l'hôtel de la réingénierie !

**Nous avons raison de riposter !**

**NOUS EXIGEONS :**

- **la nomination d'une ministre à la condition féminine**
- **le maintien des missions et des objectifs des organismes voués à la défense des droits des femmes, accompagnés des budgets nécessaires à leur réalisation**

## **CONCLUSION**

### **26** Nous avons raison de riposter :

- quand la pauvreté marque des points aux dépens d'un partage équitable des richesses;
- quand les droits du travail sont attaqués brutalement;
- quand l'équité salariale se heurte à des résistances rétrogrades;
- quand une véritable politique familiale tarde à voir le jour
- quand les organismes de défense des droits des femmes sont mis en péril

**27** En cette journée internationale des femmes, nous entendons d'ici la riposte des femmes haïtiennes qui n'en finissent plus de ramasser les pots cassés; celle des femmes palestiniennes maintenant « emmurées » dans leur territoire et qui tiennent tête à l'occupant; celle de nos sœurs afghannes, iraniennes, indiennes qui luttent contre tous les intégrismes; celles des femmes africaines et irakiennes qui construisent la paix jour après jour. Nous entendons tout près de nous la riposte de nos sœurs autochtones qui cherchent inlassablement les voies du développement de leurs peuples. Nous puisons dans leurs luttes le courage et la détermination de poursuivre les nôtres.

**28** C'est au nom de la solidarité que nous avons remporté nos plus belles victoires (droit de vote, droit à l'éducation, à la santé, à l'équité salariale, ). C'est par la solidarité que nous avons construit petit à petit une société plus juste. C'est en marchant au coude à coude à Québec en 1995 pour *Du pain et des Roses* et en lien avec toutes les femmes du monde en l'an 2000 *contre la pauvreté et les violences envers les femmes* que nous avons fait avancer toute la société. C'est au nom de l'égalité et de la solidarité que nous marchons à nouveau aujourd'hui.

**29** Quand la société est en danger, il faut en prendre soin ensemble, hommes et femmes.

**30** Quand la pauvreté, les violences, les discriminations, l'isolement minent les cœurs et les esprits, c'est l'espoir que nous devons réinventer ensemble, hommes et femmes.

**31** En cette fête internationale des femmes de l'année 2004 nous sommes là ensemble - femmes, hommes, enfants - pour exiger du gouvernement qu'il mette fin à ses attaques contre la société québécoise.

**32** Nous portons le rêve d'une société d'égalité et de solidarité. Nous avons la capacité et la détermination de réaliser ce rêve.

**Ensemble tout est possible !**